

Formation

Identifier les bases du droit du travail et du cadre managérial pour exercer la fonction d'employeur bénévole

Durée : 1 jour

Objectifs :

- Identifier les bases du droit du travail et du cadre managérial pour exercer la fonction d'employeur bénévole.

Contenu à adapter en fonction des besoins des participants :

Identifier les bases du droit du travail et les ressources pour aller plus loin (matin)

Introduction et contextualisation

- Découvrir le fonctionnement du droit du travail
- Identifier les principales étapes de l'embauche d'un salarié : préparation de l'embauche (fiche de poste, compétences et profil recherchés...), les formalités d'embauche à la charge de l'employeur, l'accueil et le suivi du.de la salarié.e.
- Identifier les modes de rupture d'un contrat de travail et leurs implications pour les 2 parties.
- Identifier les règles de comptabilisation des heures de travail, des récupérations, des congés.
- Lister les ressources sur le droit du travail et choisir un cadre légal adapté.

Interroger sa posture d'employeur et le cadre managérial mis en place (après-midi)

- Interroger sa posture d'employeur - bénévole
- Repérer les types de cadre managérial
- Se positionner en tant qu'employeur sur le cadre managérial pratiqué et le cadre managérial souhaité, avec un zoom sur la prise de décision au sein de la structure
- Prendre en compte le bien-être du.de la salarié.e dans l'exercice de la fonction de l'employeur pour prévenir les situations conflictuelles ou de mal-être

Bilan de la journée

Participants :

Administrateur.trice.s d'associations du réseau Solidarité Paysans

Intervenants :

Amélie Pelletier, animatrice de la commission paritaire du réseau Conf_FADEAR, en charge de l'accueil et de la formation des salarié.e.s, de la professionnalisation des employeur.se.s, en poste depuis 2012, formée sur les bases du droit du travail et la gestion des ressources humaines dans un contexte associatif et syndical, animatrice de la Confédération paysanne du Var pendant 10 ans, animatrice-coordinatrice de l'ARDEAR PACA actuellement et depuis 8 ans.

Patrick Perles, membre du collège employeur de la commission paritaire, agriculteur dans l'Aude, référent salarié à la Confédération paysanne et à l'ADEAR de l'Aude.

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques, questions-réponses, échanges entre pairs, travaux en groupe, échanges et travaux à partir de situations apportées par les participant.e.s.